

Appel à compositeur

Création pour chœur et orchestre de jeunes

En partenariat avec

orchestre des
champs-élysées

En résidence en Nouvelle-Aquitaine
PHILIPPE HERREWECHE direction artistique

Avec le soutien de



Présentation et cahier des charges

L'Institut français d'Art choral mène une politique volontariste dans le renouvellement du répertoire pour chœur d'enfants et de jeunes depuis plusieurs années.

L'IFAC, en partenariat avec l'Orchestre des Champs-Élysées et la SACEM, commande une œuvre pour chœur et orchestre de jeunes à un jeune compositeur.

Le projet Chœur et Orchestre de Jeunes

Le projet Chœur et Orchestre de Jeunes de l'Orchestre des Champs-Élysées réunit depuis 2013 des lycéens issus de l'enseignement général, professionnel ou agricole ainsi que des élèves des conservatoires de la région Nouvelle Aquitaine pour donner chaque année un concert au Théâtre-Auditorium de Poitiers.

Pour aboutir à ce résultat, un travail préparatoire est mené par l'ensemble des professeurs et intervenants dans chaque établissement participant, pour se familiariser avec les partitions pour les instrumentistes et le texte pour les chanteurs. Les musiciens de l'Orchestre des Champs Elysées, en partenariat avec les professeurs des lycées et des conservatoires impliqués, réunissent ensuite tous les jeunes instrumentistes et chanteurs autour de plusieurs intenses sessions de répétition et un concert dans des conditions de travail et de représentation professionnelles.

Une commande spécifique

C'est dans ce cadre que le jeune compositeur créera une œuvre adaptée au chœur de lycéens et à l'orchestre de jeunes en collaboration avec l'ensemble des chefs de chœur, professeurs et chef d'orchestre.

La création doit exploiter l'instrumentarium mis à disposition et faire écho à l'œuvre principale montée par le Chœur et Orchestre de Jeunes.

Ce travail permettra au jeune compositeur d'avancer sur la voie de la professionnalisation en répondant à une commande rémunérée tout en continuant à se familiariser avec la voix, l'écriture pour chœur et la réalité de la composition pour une formation donnée.

Quant aux lycéens et jeunes, ils pourront, grâce à cette opération, rencontrer un compositeur et travailler avec lui.

L'objectif principal assumé est de sensibiliser les jeunes à la création contemporaine et au métier de compositeur. Ce projet veut également créer un répertoire accessible et adapté à un chœur de lycéens amateurs et à des jeunes dans tous les aspects de la composition.

Édition 2020-2021

Œuvres principales

- Missa Sacra de Robert Schumann (extraits)
- Psaume 42 (« Wie der Hirsch schreit ») de Félix Mendelssohn

Chef invité

Geoffroy Jourdain, chef de chœur et d'orchestre

Comité artistique

- Pierre Chépélov, compositeur et chef de chœur
- Emmanuelle Da Costa, compositrice et cheffe de chœur
- Jean-Louis Gavatorta, directeur de l'Orchestre des Champs-Élysées
- Geoffroy Jourdain, chef invité
- Représentant de la SACEM

Modalités de candidature

Cet appel à candidature est ouvert à tous les jeunes compositeurs et compositrices respectant les conditions ci-dessous :

- Cette création est une première composition pour chœur et orchestre symphonique
- Le candidat ou la candidate peut être encore étudiant(e) en écriture et composition
- Le candidat ou la candidate peut être sociétaires de la SACEM

Sélection

Les candidatures seront examinées par l'équipe artistique. Les résultats ne seront pas commentés

Pièces à fournir

- Pièce d'identité
- CV
- Lettre d'intention
- Tous supports que vous jugerez utile (partitions, audios, vidéos, liens) via wetransfer ou lien de téléchargement

Candidature

Envoyez les pièces par mail à xavier.denaiffe@artchoral.org **avant le lundi 7 juin**

Toute candidature incomplète ou n'ayant pas été soumise dans les délais ne sera pas examinée.

Cahier des charges

Cadre

- Le travail de création s'effectuera dans un dialogue mutuel et permanent entre le compositeur et le directeur musical.
- Les participants s'engagent à un dialogue constant en amont de la création et pendant le travail de l'œuvre. Le cahier des charges présenté ici est un guide qui ne peut remplacer l'échange et le travail entre le directeur musical, les enseignants et le compositeur.
- Le compositeur se rendra aux deux week-end de travail du COJ
- Le compositeur se rendra au concert du COJ
- Le compositeur doit obligatoirement être affilié à la SACEM ou procéder à son inscription au cours du projet. L'IFAC pourra accompagner le jeune compositeur dans ses démarches avec la SACEM.

Contraintes

- Format et durée : cycle de 4 pièces de 2 minutes
- Effectif du chœur : environ 100 (répartis en SATB avec surreprésentation des voix de femmes)
- âges des choristes et instrumentistes : Lycéens
- Nombre de pupitres : 4 voix
- Sans soliste
- Effectif de l'orchestre : environ 55
- Instrumentarium : Utilisation totale ou partielle de l'instrumentarium pour les 4 pièces courtes.

Utilisation de l'instrumentarium de la Missa Sacra de Robert Schumann, œuvre principale travaillée par le COJ.

- Niveau :
 - Le compositeur devra s'adapter au niveau des jeunes, qui ne sont pas forcément lecteurs.
 - Le langage musical, mélodique, harmonique et rythmique devra être compatible avec les possibilités du chœur et de l'orchestre.
- Écriture :
 - Le compositeur aura toujours à l'esprit que les jeunes ne savent pas tous lire une partition.
 - Le compositeur s'engage à respecter la configuration du chœur précitée.
 - L'intonation et la densité harmonique des pièces devront être compatibles avec le

niveau du chœur. La partie orchestrale devra aider à l'intonation vocale.

- Un soin permanent devra être porté à la vocalité de l'écriture mélodique.
- L'écriture ne peut être microtonale.
- L'écriture musicale doit s'insérer entre 5 mouvements des pièces du programme du COJ. Leur emplacement exact sera déterminé en accord avec le directeur musical.

Calendrier

- 6 juin : Date limite de candidature
- 22 juin 2020 : Annonce des résultats
- Juin – septembre 2020 : Le compositeur travaille à sa composition. Il consulte régulièrement le directeur musical, le comité de lecture de l'IFAC et son équipe.
- 1er septembre 2020 : 1ère livraison de l'œuvre au format pdf à l'Orchestre des Champs-Élysées et à l'IFAC.
- Septembre/octobre : ajustements éventuels de la partition en concertation avec Geoffroy Jourdain et l'équipe artistique
- 2 novembre : Livraison définitive de la partition
- novembre : Début du travail de répétition dans les lycées et conservatoires
- 23-24 janvier 2021 : 1er week-end de travail
- 27-28 février 2021 : 2e week-end de travail
- mercredi 3 mars 2021 : Programmation de l'œuvre dans le cadre d'un concert donné au Théâtre-Auditorium de Poitiers

Partitions

Une réduction chœur et piano, ainsi que tout matériel susceptible de faciliter l'apprentissage des pièces, est à prévoir en sus de la version chœur et orchestre. Ces outils permettront aux chœurs de répéter sans l'orchestre et à interpréter la création au sein des établissements scolaires.

La mention « Commande de l'Institut français d'Art choral, création au Théâtre Auditorium de Poitiers le 3 mars 2021 en partenariat avec l'Orchestre des Champs-Élysées - Choeur et Orchestre de Jeunes / dir. Geoffroy Jourdain » devra être indiquée sur chaque version des partitions.

Il n'est pas prévu d'édition papier de la partition mais l'IFAC donne la possibilité au compositeur, après la création, de diffuser la partition sous licence Creative Commons sur son site.

Engagement financier

L'IFAC rémunérera le compositeur 1200 euros net après validation par le comité artistique de la partition définitive. L'IFAC prendra en charge le versement des cotisations sociales.

L'ensemble des frais lié à la venue du compositeur (hébergement, transports et repas) sera

pris en charge par l'Orchestre des Champs-Élysées.

Contact

Xavier Denaiffe : responsable du développement, IFAC, 07 67 74 48 16,
xavier.denaiffe@artchoral.org

Clémence Vergnault, chargée de médiation – communication Orchestre des Champs-Élysées,
clemence.vergnault@orchestredeschampselysees.com

Appel à compositeur

L'Institut français d'Art choral est soutenu par le ministère de la Culture et la SACEM